

Atelier de concertation sur la RNN Neuhof-Illkirch
7 février 2019
Salle du Manège - rue de Solignac, Strasbourg

Etaient présents :

Quelque 120 participants accueillis par Madame KOHLER, adjointe Ville de Strasbourg ; Madame NEFF, adjointe Ville de Strasbourg ; M. HAMM, adjoint Ville d'Illkirch-Graffenstaden ; M. HOFFSESS, responsable environnement Ville d'Illkirch-Graffenstaden ; M. SCHVERER, conservateur de la réserve ; Madame BOQUIER, représentante de la DREAL

Heure de début : 18h40

Heure de fin : 20h55

L'animateur introduit la séance, support de présentation à l'appui.

Une vidéo portant sur le classement de la forêt en réserve naturelle est projetée (vidéo qui peut être visionnée sur <http://concertation-rnn.pragma-scf.com>).

Mme Kohler, adjointe en charge des réserves naturelles, prend la parole et explique les enjeux de la RNN, qui accueille plus de 200 000 visiteurs par an, ainsi que l'importance de la concertation sur les différents usages à concilier.

L'animateur poursuit et explique le but et les détails de la démarche, le phasage et l'importance du mûrissement au fil des différentes étapes.

Il précise également les règles, notamment de ne pas remettre en cause les acquis si de nouveaux arrivants se greffent à l'atelier en cours de route.

M. Schverer, conservateur de la réserve, présente succinctement l'historique et la richesse de celle-ci en termes d'habitats, de faune et de flore. La présentation détaillée de cette matière est visible dans le support de présentation de la réunion, ainsi que dans le plan de gestion de la réserve, téléchargeables sur le site de suivi de l'atelier : <http://concertation-rnn.pragma-scf.com>

La séance se poursuit par un travail en groupe.

1) Travail en groupe (de 20h à 20h45)

Les participants occupent 12 tables de 10 personnes chacune et planchent sur des questions permettant de mettre en commun leur perception de la RNN.

Le support de discussion comprend des questions libres réparties entre 4 thématiques.

Les participants représentent un public diversifié composé d'utilisateurs de la forêt (marcheurs, cavaliers, cyclistes, kayakistes...), de riverains et autres habitants (conseils de quartier, associations de locataires ...).



2) Restitution du travail

Planche 1 : la réserve naturelle, un atout ou un handicap ?

Un atout, car permettra de...

- préserver la forêt contre l'urbanisation, sécuriser ses limites
- favoriser la faune, protéger la nature et les espèces, créer un réservoir de biodiversité
- conserver ce qui reste de la forêt alluviale
- renforcer la police environnementale
- préserver cet îlot de fraîcheur et d'agrément qui contribue à la qualité de l'air
- assurer une meilleure gestion

Un handicap, car...

- limitation des pratiques sportives
- entraves à la liberté d'accès du public
- multiplication des interdictions, imposition de règles
- diminution des panneaux et signalétiques (certains ont déjà disparu)
- forêt jadis entretenue va devenir un fouillis
- nécessité d'augmenter les contrôles avec peut-être un personnel insuffisant

Questions subsidiaires des participants relatives à cette thématique :

Q : Est-ce que la forêt sera laissée en régénération spontanée, sans débroussaillage, avec abandon de la gestion forestière ?

Réponse du conservateur : Le plan de gestion de la réserve fixe des objectifs sur le long terme pour permettre un retour à la forêt naturelle. Un diagnostic précis sera réalisé l'an prochain afin de déterminer les secteurs à reconquérir, c'est-à-dire là où la végétation doit s'exprimer et où doivent cesser les interventions liées à l'entretien. Une réserve naturelle n'est pas un parc urbain.

Un document sera réalisé sur la question de l'entretien de la forêt afin que tous puissent travailler sur la base de cet éclairage.

Q : Des obligations sont-elles imposées aux différents intervenants présents dans la forêt (agriculteurs, restaurant, militaires, jardins ouvriers...) ?

Réponse du conservateur : Le décret ministériel s'applique à tous.

L'agriculture est autorisée par le décret telle qu'elle était pratiquée au moment du classement. L'un des objectifs de gestion de la réserve est la transformation de la culture céréalière en prairie naturelle au lieu-dit Brunnenmatt. La ville d'Illkirch-Graffenstaden a réalisé un travail de fond important afin de proposer d'autres terrains aux deux agriculteurs qui exploitent actuellement le site.

Les activités militaires sont autorisées sur les terrains du Ministère des armées. Le décret prévoit que l'autorité militaire établisse un protocole avec le Préfet afin de fixer les conditions de gestion des terrains sur lesquels s'exercent des activités militaires. Le plan de gestion de la réserve étant dorénavant validé, ce travail pourra démarrer prochainement.



Réponse de l'adjointe au maire de Strasbourg : La charte des jardins ouvriers interdit déjà les produits phytosanitaires. La ville de Strasbourg veille à faire respecter cette règle. Cette interdiction est d'autant plus importante à proximité de la réserve puisque certains sites sont très riches en papillons.

Planche 2 : que pensez-vous de la richesse du patrimoine naturel ?

- Un patrimoine extrêmement varié mais peu connu du grand public, donc à faire connaître, peut-être par des sentiers botaniques
- Une richesse qu'il faut préserver, surtout dans le contexte du déclin de la biodiversité et du réchauffement climatique
- La réserve a une forme bizarre : la pointe qui se situe au nord doit être préservée de la pression immobilière qui s'exerce de part et d'autre par la création d'une trame verte permettant la circulation de la faune.
- Une richesse déjà impressionnante qui pourra même s'accroître
- Un patrimoine méconnu qui mériterait la publication d'un livret et l'organisation de visites guidées régulières, mais à un rythme raisonnable de manière à préserver le caractère sauvage des lieux
- Il est surprenant que cette richesse ait survécu à tel point qu'on peut s'interroger sur la pertinence d'un classement en réserve naturelle, mais pour la préserver il faudrait faire cesser le trafic de camions et la construction de hangars le long de la rue de la Rochelle, qui s'est accrue depuis une dizaine d'années. (applaudissements dans la salle)
- La préservation de la réserve n'aura aucune valeur si l'urbanisation se poursuit (p. ex. risque de construction de lotissement à l'emplacement des anciens moulins Becker comme derrière l'ancienne villa Stéphanie...). (applaudissements)
- Ne serait-il pas possible de transformer l'ancienne colonie de vacances de La Faisanderie en maison de la nature avec p. ex. expositions de collections d'insectes (à l'instar de la maison du Parc à Munster) ?
- Un patrimoine naturel a pu continuer à se développer malgré la fréquentation du public : quelles sont donc les espèces menacées ? Quelles sont les mesures de gestion puisque l'on ne voit aucun oiseau d'eau sur les eaux mortes du Schwartzwasser, qui devraient pourtant être en eau vive... (applaudissements)

Remarques du conservateur :

- Un des objectifs de gestion du site consiste à restaurer la fonctionnalité alluviale de la forêt, c'est-à-dire de rétablir son lien avec le Rhin. S'il aboutit, ce projet modifiera le fonctionnement de certains cours d'eau de la réserve, comme par exemple le Schwartzwasser. Les eaux stagnantes du Schwartzwasser, l'absence d'entretien des berges et la présence de nombreux embâcles (arbres tombés dans le cours d'eau) présentent toutefois un habitat naturel particulier et en augmentent la biodiversité. Même si le site n'est pas riche en canards, il est favorable pour d'autres espèces.
- La faune est riche, mais certaines espèces comme par exemple l'Autour des palombes ont besoin de tranquillité pour accomplir toutes les étapes de leur cycle de vie. Ce rapace, rare en Alsace et classé Vulnérable sur la liste rouge, a besoin de quiétude sur un vaste espace. Un seul couple est actuellement présent. S'il est dérangé au moment de sa nidification, il y a un risque qu'il ne puisse pas se reproduire, voire qu'il quitte le



site. N'ayant que peu d'espaces favorables dans la région, cette espèce pourrait devenir menacée. La réserve naturelle a une responsabilité forte pour ce genre d'espèces. Un effort collectif doit être consenti pour ces espèces sensibles au dérangement de manière à ce qu'elles se reproduisent.

Planche 3 : que pensez-vous de la vocation sociale de la forêt?

- Le public apprécie le calme et la quiétude de la forêt, qui est le poumon vert de Strasbourg.
- Il est important de pérenniser les activités de loisirs et les activités économiques qui en découlent.
- La piste cyclable est primordiale, d'autant qu'elle attire les voisins allemands.
- L'allée botanique permet de sensibiliser sur la prévention.
- La forêt urbaine permet aux jeunes d'approcher la nature.
- La forêt constitue un barrage à la pollution.
- Elle est un outil de sensibilisation potentiel.
- Il faudrait mettre en place un kiosque avec des activités culturelles et de médiation sur la forêt.
- Les amoureux de la forêt seront bridés alors que des délinquants continueront à saccager. Il faudrait mettre en place des gardes à cheval comme autrefois.
- La vocation sociale de cette forêt est ancienne, elle a joué un rôle important dans la vie des quartiers qui la jouxtent. Elle pourrait être un excellent terrain pour sensibiliser les jeunes générations à la sauvegarde de la biodiversité.
- La forêt est connue des gens qui habitent à son voisinage, mais elle l'est peu au-delà : comment la faire connaître davantage ?

Remarque du conservateur :

- Le classement en RNN a permis de disposer de budgets de l'Etat et d'agents assermentés qui peuvent verbaliser les actes délictuels. Nous notons d'ailleurs une augmentation des verbalisations (100 verbalisations pour utilisation de motocross et quads l'an dernier). Outre les 6 agents spécialement affectés à la réserve naturelle (également à la forêt de la Robertsau et à l'île du Rohrschollen), la politique pénale développée dans le cadre du plan de gestion permet de mobiliser des agents d'autres corps. Si vous constatez des faits répréhensibles, ne pas hésiter à transmettre les informations pertinentes soit aux agents, soit à la police (les numéros pour joindre les agents seront communiqués lors de la prochaine séance).
- Les auteurs de dépôts sauvages de déchets sont régulièrement identifiés. Les déchets restent quelquefois sur place un certain moment le temps de rechercher des indices permettant de retracer les coupables.

Planche 4 : que pensez-vous de l'actuel plan de circulation et sa fréquentation ?

- La forêt doit rester accessible aux promeneurs, elle ne doit pas devenir un sanctuaire absolu.
- Les usagers seront prêts à accepter des restrictions si une grande sévérité est exercée envers ceux qui souillent la réserve.
- Les chemins sont en mauvais état, certains endroits sont impraticables.
- On constate un manque d'entretien et un manque de signalisation.



- Des chemins sont barrés par des troncs d'arbres, sans possibilité de les contourner.
- Il faut interdire les véhicules à moteur dans la forêt ou exiger des véhicules propres.
- La grande route (véritable verrue) qui relie le site General Motors (maintenant Punch) devrait être fermée et les camions qui y transitent déviés le long du Rhin. Il faut œuvrer pour agrandir la réserve et éloigner les camions qui polluent. La forêt est encore trop sèche et non représentative de la forêt rhénane.
- Les terrains militaires au sud de l'Oberjagerhof et du chêne Reebmann sont incompatibles avec la mise en place de zones de quiétude, vu les exercices militaires effectués la nuit.
- L'autre terrain militaire dans le secteur de la Ganzau, près du Schwarzwasser, est une véritable décharge. (applaudissements)
- Il est envisageable de réduire le linéaire de chemins, mais pas de cloisonner les activités pour favoriser le vivre ensemble.

Remarques du conservateur :

- Comme le prévoit le décret de la RNN, la partie de la rue de la Rochelle qui traverse la forêt sera fermée dès que le projet de route dont la réservation est inscrite au PLUi aura abouti.
- La problématique du trafic routier sur le long terme serait peut-être à intégrer à cet atelier.
- Le lien de la forêt à l'eau est une des mesures majeures du plan de gestion avec le projet de restauration de la connexion avec le Rhin. Cela n'entre pas dans la thématique de cet atelier, mais il s'agit d'un gros enjeu.

2) Conclusion

Le travail d'aujourd'hui a permis de prendre connaissance du dossier et de poser une base commune à la réflexion.

La prochaine séance, programmée le 27 février, sera consacrée au travail concret de réflexion sur le futur plan de circulation de la réserve.

Rappel de l'agenda :

- Mercredi 27 février, 18h30 (salle du Manège rue Solignac) : plan de circulation
- Mardi 12 mars, 18h30 (salle des fêtes d'Illkirch – terminus tram A « Graffenstaden ») : cahier des préconisations
- Samedi 30 mars (RNN) : visite de terrain
- Mercredi 24 avril, 18h30 (salle du Manège) : charte du visiteur
- Jeudi 16 mai, 18h30 (salle des fêtes d'Illkirch) : finalisation
- Mardi 18 juin, 18h30 (salle du Manège) : restitution aux élus et institutions